



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E122088

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1985
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 06/05/2021
7 622

Raison sociale : GAMBU FRERES

29 RUE PRINCIPALE
27790 ROSAY-SUR-LIEURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 1986B00085

Téléphone : 0232490826

Fax : 02 32 49 99 66

Portable :

Site Internet : www.plomberie-electricite-eure.fr

E-mail : gambu.sarl@orange.fr

Responsabilité légale :

GAMBU JEAN-FRANCOIS PRÉSIDENT / GAMBU JEAN-FRANCOIS PRÉSIDENT

Siret : 337 511 653 00012

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 01 12059

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 106698704

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 106698704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/09/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	06/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	07/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.